






LEADER 2014-2020

Pour une cohésion urbain-rural en Agenais



LE SOUTIEN À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Titre du projet	Étude de faisabilité pour la création d'un itinéraire cyclable entre Moirax et Le Passage d'Agen	
Porteur du projet	Commune de MOIRAX	
Descriptif du projet	<p>Le projet porte sur la réalisation d'une étude destinée à mesurer la faisabilité technique et financière de la création d'un itinéraire cyclable entre Moirax et Le Passage d'Agen. L'étude doit permettre également d'identifier le tracé le plus adapté.</p> <p>À terme, le projet de piste cyclable permettrait -sur 3 km- de se rendre du bourg de Moirax à la piste cyclable avenue des Pyrénées au Passage d'Agen. La piste cyclable améliorerait le trajet domicile/travail en permettant de rejoindre le centre-ville et les zones d'activités en vélo.</p> <p>L'attractivité touristique serait renforcée par l'accès en vélo du bourg de Moirax, site patrimonial remarquable en cours de classement. Elle faciliterait également le renforcement de la trame verte par la plantation de haies le long du parcours (notamment en bordure de l'aire de repos de l'autoroute A62).</p> <p>À l'issue de l'étude, l'estimation totale du projet de piste cyclable s'élève à 294 662 € HT pour 2 635 m, soit 112 €/m.</p>	 <p>Repérage de l'itinéraire et des différentes séquences paysagères</p> 
Calendrier de réalisation	<p>Début du projet : Février 2021</p> <p>Fin du projet : Etude finalisée en Mai 2021</p>	
Localisation	Moirax et Le Passage d'Agen (47)	
Financement	<p>Coût prévisionnel du projet : 9 030 €HT</p> <p>Subvention LEADER estimée : 7 224 €</p> <p>Soit 80 % du coût du projet</p>	
Contacts	<p>M. Henri TANDONNET, Maire de la commune de Moirax</p> <p>11 voie de César, 47310 MOIRAX</p> <p>Tél : 05.53.87.03.69 mairiedemoirax@wanadoo.fr</p>	

Mise à jour : septembre 2021



RÉGION Nouvelle-Aquitaine